

voisins du Nord pour établir une nouvelle éthique de coopération dans l'Arctique.

Mon gouvernement usera de l'influence du Canada, voisin immédiat des deux superpuissances, pour renforcer la compréhension et la coopération entre l'Est et l'Ouest. Il continuera d'encourager les efforts de réduction et de limitation des armements et de contribuer au règlement des conflits régionaux.

Les réalités économiques, sociales et environnementales d'aujourd'hui rendent plus évidente que jamais l'interdépendance des nations du monde. Dans ce nouvel ordre de choses, le Canada a des contributions spéciales à apporter et des intérêts légitimes à défendre.

Nos producteurs agricoles, malgré leur efficacité, ne peuvent soutenir la concurrence déloyale des pays dont les subventions perturbent le cours normal du commerce et bouleversent les règles du marché tout en exerçant une pression indue sur les finances de la nation.

Nos pêcheurs, quant à eux, voient leurs prises diminuer à cause de la surpêche pratiquée sans scrupule à l'extérieur de la zone économique de 200 milles, dans les eaux où les règlements canadiens ne peuvent être appliqués. Mon gouvernement intensifiera les efforts qu'il déploie à l'échelle internationale pour mettre fin à ces pratiques.

L'identité nationale

En tant que peuple, les Canadiens se définissent par ce qu'ils ont accompli.

La nation canadienne est aujourd'hui l'une des plus dynamiques, des plus pacifiques et des plus prometteuses du monde. Elle le doit à ses citoyens, qui ont su placer au-dessus de tout les vertus de la tolérance, de la compassion et de la justice. Elle se soucie profondément de sa qualité de vie, qu'il s'agisse de santé, d'éducation, de bien-être ou d'environnement. Les valeurs qu'elle s'est données et qu'elle cultive lui confèrent une identité unique dont tous les Canadiens et les Canadiennes tirent une fierté légitime.

Voilà l'aboutissement remarquable d'un peu plus d'un siècle d'histoire et il mérite d'être souligné de façon toute particulière. C'est pourquoi mon gouvernement a invité les dix provinces et les deux territoires à participer à la planification des activités qui marqueront le 125^e anniversaire du Canada en 1992.

On célébrera également en 1992 le 350^e anniversaire de la fondation de Montréal.

Les Canadiens ont tout lieu, aussi, d'être fiers des réalisations de leurs industries culturelles, qui se distinguent de plus en plus dans le monde par leur originalité et leur créativité. Mon gouvernement restera profondément attaché à l'épanouissement de la vie culturelle du pays, à sa dualité linguistique et à son patrimoine multiculturel aussi riche que varié. Il améliorera la distribution des produits culturels canadiens dans les domaines de la radiodiffusion, du cinéma et du vidéo et légifèrera pour améliorer encore davantage le régime du droit d'auteur.

Il déposera une nouvelle loi sur la citoyenneté. Il proposera aussi un projet de loi instituant une fondation destinée à faire

valoir auprès de tous les Canadiens la nécessité de favoriser l'harmonie entre les races.

Le bon fonctionnement des institutions politiques, qui sont le fondement de notre démocratie, exige une vigilance particulière. Aussi, mon gouvernement consolidera les progrès accomplis récemment dans le domaine de la réforme des institutions parlementaires. Vous serez invités à légiférer sur de nouvelles normes applicables aux parlementaires en matière de conflits d'intérêts.

Enfin, mon gouvernement instituera une commission d'enquête chargée de faire des recommandations sur les changements à apporter aux lois électorales.

Conclusion

Dans les quelques années qui nous séparent du XXI^e siècle, les Canadiens et les Canadiennes auront leur part de défis à relever et de possibilités à saisir. Notre pays devra prouver sa valeur, sa volonté de persister sur la voie de la prospérité, sa détermination à se montrer digne de son héritage et de son histoire uniques et son désir de promouvoir un développement économique qui respecte la pleine intégrité de l'environnement.

Grâce à leur dynamisme, à leur compétence et à leur confiance, les Canadiens et les Canadiennes se tailleront une plus grande place dans les domaines du commerce mondial, de l'innovation technologique et de l'avancement des sciences. La première tâche de mes ministres sera d'aider à paver la voie de ce Canada viable et dynamique.

Les priorités de mon gouvernement sont fermes, comme l'est sa détermination à poursuivre le plan amorcé il y a quatre ans. Son devoir est de préparer le peuple canadien à entrer de plain-pied dans le prochain siècle.

Mesdames et messieurs les sénateurs,

Mesdames et Messieurs les députés,

Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

PROJET DE LOI CONCERNANT LES CHEMINS DE FER

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement) présente le projet de loi S-1, concernant les chemins de fer.

(Le projet de loi est lu pour la première fois.)

LE DISCOURS DU TRÔNE

ÉTUDE À LA PROCHAINE SÉANCE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général m'a fait remettre le texte du discours du Trône qu'elle